

Faculté des études supérieures

Bulletin

Édition électronique Septembre 2002 Vol. 15 Numéro 1

Un mot du doyen

La présente année académique marque le mi-temps du Plan d'action 2000-2004 de la Faculté des études supérieures (Bulletin FES, septembre 2000), de même que celui du mandat de la direction actuelle de la Faculté. Les priorités qui guideront l'action de la FES cette année continueront de poursuivre les grands objectifs déjà retenus pour les cycles supérieurs tant par la direction de l'Université que par celle de la Faculté.

On l'aura noté, les *Priorités d'action 2000-2003* de l'Université, présentées à l'Assemblée universitaire par le recteur Robert Lacroix en mai 2000, fixent pour les études supérieures de notre institution des objectifs à la hauteur de notre mission, de nos forces et de nos masses critiques en enseignement et en recherche, de notre positionnement dans l'ensemble universitaire tant québécois que canadien et de notre rayonnement international. La priorité élevée que l'Université de Montréal accorde aux études supérieures est soulignée par la présence du doyen de la FES au Rectorat en tant que représentant institutionnel des études supérieures.

L'année académique 2002-2003 revêt une autre signification importante : elle marque le 30^e anniversaire de la FES. C'est une occasion de réaffirmer les fonctions de base de la Faculté, tout entière vouée au développement des études supérieures en tant que composante essentielle et distinctive de la mission de l'Université de Montréal dans la communauté scientifique et universitaire nationale et internationale. Ces fonctions stratégiques définissent les actions entreprises par la Faculté depuis sa création. Elles visent le but ultime toujours réaffirmé et poursuivi : que l'Université fasse preuve aux cycles supérieurs d'un leadership et d'un niveau d'excellence qui soient à la hauteur de sa mission de grande université d'enseignement et de recherche de calibre international et de sa position de deuxième université en importance aux cycles supérieurs dans le système universitaire canadien.

Fonctions de la FES :

- *coordination des activités de formation aux cycles supérieurs et rappel constant des priorités institutionnelles en la matière;*
- *contrôle de la qualité des offres de formation, des milieux d'études et des pratiques d'encadrement et de gestion académique;*
- *animation et veille perspicace quant à l'impact sur les études supérieures de l'évolution des sciences, des technologies et des besoins de formation*

Canalisés notamment par les ententes de planification avec les facultés et les plans d'action découlant de l'évaluation institutionnelle des unités académiques, ces divers développements présentent des horizons prometteurs pour les études supérieures.

Les réalisations du secteur des études supérieures de l'Université et celles de la FES pour les deux dernières années académiques sont plus largement détaillées dans le document: Rapport d'activités 2000-2002, FES, septembre 2002.

¹ FES, mai 2001, *Objectifs stratégiques aux cycles supérieurs : réduire l'attrition et augmenter la diplomation.*

***Nouveaux programmes,
doctorat et/ou maîtrise :***

les études internationales, la statistique sociale, le vieillissement, santé et société, la bio-informatique, la psychoéducation, la gestion-MBA en santé, la physique médicale, l'intervention éducative, la physiothérapie.

L'année 2002-2003 est aussi cruciale en ce qu'elle appartient à une période marquée par un accroissement substantiel de la capacité de l'Université sur le plan de la recherche et des études supérieures. Sont maintenant au rendez-vous des ressources accrues pour soutenir le développement et le renouvellement du corps professoral dans les champs disciplinaires où les études supérieures représentent une proportion importante des activités d'enseignement, d'encadrement des étudiants et d'articulation de la recherche aux formations offertes. En termes de soutien financier aux étudiants des cycles supérieurs, les montants distribués pour fins de bourses internes atteignent un sommet inégalé; plus de 6 M\$ seront mis à la disposition des facultés et des départements pour la troisième année du *Plan FES de financement étudiant* couvrant la période 2000-2003. Les activités de recherche sur le campus et hors campus, lieux incubateurs et foyers essentiels des études supérieures, prennent aussi de l'ampleur grâce à de nouveaux laboratoires et à des moyens accrues. Une compensation financière plus équitable de la part des gouvernements pour les frais indirects de la recherche permettra de mieux consolider nos infrastructures de recherche et leur apport à la formation aux cycles supérieurs. Le réseau des bibliothèques de l'Université et l'implantation de nouvelles technologies de l'information et des communications seront aussi supportés par des revenus majorés.

Bilan des activités 2001-2002

L'horizon immédiat est d'autant plus prometteur pour les études supérieures que les réalisations de l'année 2001-2002 ont été à bien des égards fort importantes. Certains accomplissements majeurs des derniers mois ont déjà été signalés – *Bulletin FES, mai 2002* – et ils ne sont pas repris ici. Il faut toutefois souligner que l'attention prioritaire accordée au recrutement de clientèles étudiantes de qualité au niveau du doctorat donne de bons résultats, permettant ainsi à l'Université d'atteindre à cet égard un positionnement plus conforme à ses forces et à ses masses critiques en recherche. En date de la fin août 2002, les nouvelles inscriptions au doctorat pour le trimestre d'automne sont en bonne hausse par rapport à la même date l'an dernier et un plus grand nombre de demandes d'admission ont aussi été traitées. La Faculté accordait par ailleurs beaucoup d'attention au relèvement des taux de diplomation des programmes en s'appuyant sur son document de réflexion consacré à ce thème¹, de même que sur la place centrale consacrée à cet enjeu dans l'évaluation institutionnelle des unités et dans les décisions concernant le soutien financier étudiant.

Plus d'une douzaine de nouveaux programmes et options du niveau du doctorat et de la maîtrise ont été créés et sont en voie d'implantation. Ils touchent des champs disciplinaires clefs. S'ajoutent des programmes de diplômes d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.), des microprogrammes et des programmes de formation complémentaire. Des données récentes relatives aux cotutelles de thèse avec des universités françaises

Autres programmes
en territoires et environnement, en orthophonie — troubles du langage et de la parole —, en petite enfance, en sciences infirmières (infirmières cliniciennes et praticiennes), en santé publique.

Clientèle étudiante

Actions privilégiées pour 2002-2003

Programmes et chemine- ments de formation

Actions privilégiées pour 2002-2003

établissent que l'Université est, et de fort loin, l'institution la plus engagée dans cette formation ouverte sur la communauté scientifique internationale en recevant à elle seule près de 50 % de tous les étudiants québécois et français inscrits à ce régime d'études.

Priorités d'action 2002-2003

L'Université de Montréal doit faire sa marque aux études supérieures en améliorant sa capacité d'attirer un grand nombre des meilleurs étudiants et étudiantes et de mener à la diplomation une plus grande proportion d'entre eux tant au doctorat qu'à la maîtrise. Ces objectifs baliseront le rendement des études supérieures en 2002-2003 et au cours des années subséquentes. Ils seront appuyés par les mesures suivantes :

- ❶ Accentuer les actions favorisant le recrutement d'étudiants (publicités, bourses et montages financiers pour les clientèles cibles, etc.) et faire de l'Université une institution reconnue pour la qualité des formations, notamment au doctorat :
 - élargir le bassin de recrutement des clientèles de qualité;
 - redresser les effectifs au doctorat dans le cadre d'une opération visant à établir la capacité d'accueil optimale de l'institution aux cycles supérieurs.
- ❷ Élaborer des mesures visant à augmenter le taux de diplomation aux cycles supérieurs en concertation avec les unités et les responsables de programmes où se retrouvent des taux élevés d'attrition et un bon potentiel de développement – effectifs étudiants importants et bonne performance en recherche.
- ❸ Développer un plan FES de financement étudiant pour la période 2003-2006 en tenant compte du bilan du plan FES de financement étudiant 2000-2003 et des plans locaux de financement étudiant.

Le développement des programmes aux cycles supérieurs amènera certaines unités à revoir, dans le cadre du plan d'action découlant de leur évaluation institutionnelle, leurs offres de formation de manière à maximiser les taux de diplomation et à leur permettre d'attirer une clientèle étudiante de qualité. Des offres de formation à caractère multidisciplinaire ou interdisciplinaire seront aussi élaborées afin d'appuyer et de tirer partie de l'évolution des savoirs scientifiques et des besoins de formation. Une attention soutenue sera aussi accordée à la qualité de l'enseignement, de l'encadrement des étudiants, de la gestion académique des programmes et des cheminement de formation.

- ❶ Appuyer le démarrage de nouveaux programmes multi et interdisciplinaires : bio-informatique, statistique sociale, vieillissement, santé et société, gestion – MBA santé.

Un appui sera aussi donné aux bonnes pratiques d'encadrement des étudiants aux cycles supérieurs par la distribution (automne 2002) de deux documents de réflexion : l'un destiné aux professeurs et l'autre aux étudiants. Les nouveaux professeurs et les nouveaux étudiants sont particulièrement visés.

² FES, juin 2002 : *Un cadre général d'évaluation des prestations de formation aux cycles supérieurs.*

Gestion académique et supports logistiques

Actions privilégiées pour 2002-2003

Le Bulletin de la FES est aussi disponible en format .pdf sur le site Web de la Faculté (<http://www.fes.umontreal.ca/publications.html>)

- ② Développer des programmes multi et interdisciplinaires dans les champs suivants : conseil génétique, environnement et développement durable, politiques, impacts et valorisation des sciences et des technologies, nanosciences et nanotechnologies.
- ③ Promouvoir l'adoption, par les unités académiques, de procédures d'évaluation formative des prestations d'enseignement et d'encadrement aux cycles supérieurs, dans une perspective d'assurance de la qualité des formations :
 - Suite aux recommandations de l'Assemblée universitaire : proposition d'un cadre d'évaluation qui oriente les unités vers des choix prioritaires en termes de procédures d'évaluation à mettre en œuvre, selon un échéancier approprié².
 - Ajout au règlement pédagogique cadre des cycles supérieurs (Règlement pédagogique de la FES) d'un article rendant obligatoire l'évaluation des prestations d'enseignement et d'encadrement des étudiants aux cycles supérieurs.
 - Lancement par la FES, à l'automne 2002, d'un sondage pour fins d'évaluation des prestations de formation auprès des diplômés récents (2001-2002) et des étudiants qui ne sont pas inscrits depuis au moins deux trimestres.

Des démarches spécifiques amèneront la Faculté à appuyer tout spécialement les diverses unités académiques qui, dans le cadre de l'évaluation institutionnelle des unités et des programmes, prépareront leur rapport d'autoévaluation ou verront à actualiser les priorités pour les cycles supérieurs qui découlent du plan d'action produit au terme de leur évaluation. En matière de gestion académique des activités des cycles supérieurs et de support technique à leur apporter, d'autres processus plus concrets de gestion retiendront aussi notre attention.

- ① Développement, avec la DGTIC et le registraire, du "Guichet étudiant" de façon à y intégrer les programmes et les cheminements de formation des cycles supérieurs.
 - Mise sur pied par la FES d'un comité de gestionnaires académiques devant assurer le bon déroulement de cette opération.
- ② Développement d'un instrument simple et convivial destiné à permettre aux unités et aux responsables de programmes de suivre le cheminement des étudiants inscrits à leurs programmes des cycles supérieurs.

Équipe de direction de la FES

*Louis Maheu, doyen
Fernand A. Roberge, vice-doyen exécutif
Nicole Dubreuil, vice-doyenne
Jacques Bélair, vice-doyen
Jean-Maurice Brisson, secrétaire
Andrée Maniette, adjointe au doyen*